

APPEL A CANDIDATURES EXTERNES

UN (01) EDITEUR PHOTO STATUTAIRE (ÉCHELLE 11) POSTE BASE DANS LES POLES REGIONAUX DE LA MAP

Conformément à sa stratégie de développement de fils d'information spécialisés, l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Etablissement Public à caractère stratégique, basé à Rabat, organise, le 24/06/2023 un concours pour le recrutement d'un (01) Editeur Photo (Statutaire).

Les candidats désirant postuler à ces postes doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidature.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation des candidatures expire le 24/05/2023.

Fiche du poste

Mission :

- Sélectionner les photos à publier selon le code de la propriété intellectuelle et les impératifs professionnels ;
- Retoucher les photos et améliorer leur qualité ;
- Légender et indexer les photos pour leur intégration dans les systèmes d'information de la MAP ;
- Effectuer des recherches dans les archives photos.

Principales activités :

- Légender les photos pour leur intégration dans les systèmes d'information de la MAP ;
- Alimenter la photothèque de la MAP par des photos réalisées sur commande ou sur initiative propre des faits, événements, des lieux, des monuments et des personnalités qui font l'actualité ;
- Effectuer le traitement numérique des photographies ;
- Procéder aux réglages techniques des appareils et effectuer des prises de vues sur support numérique ;
- Travailler l'image pour faire ressortir des caractéristiques particulières (vérification, calibrage, repiquage, retouches).

Compétences requises

- Bonne culture générale.
- Aisance rédactionnelle en langue française et arabe.
- Parfaite élocution en français comme en arabe.
- Maîtrise d'une des langues étrangères suivantes : Anglais, Espagnol, Allemand, Russe, ou Mandarin, à l'écrit comme à l'oral.
- Parfaite maîtrise des outils bureautiques.
- Solides connaissances de la photo et des outils de traitement de l'image (Photoshop).

Conditions requises pour postuler :

- Être de nationalité Marocaine.
- Avoir moins de 40 ans à la date de l'organisation du concours.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des Administrations Publiques.
- Être titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle 11 à la MAP (Université, Ecole de Commerce, Ecole d'Ingénieurs, Ecole des beaux-arts...).
- Être d'un niveau Advanced en Anglais ou équivalent dans les autres langues étrangères précitées.
- Des certificats de formation en photographie seront un atout.

Dossier de candidature :

- Demande de candidature
- Curriculum vitae détaillant les éléments suivants :
 - Etat civil du candidat.
 - Cursus de formation depuis le baccalauréat.
 - Diplômes et certificats obtenus.
 - Parcours professionnel le cas échéant.
 - Domaines de compétence du candidat.
- Copie du diplôme ou de l'attestation de réussite et le relevé des notes.
- Certificat délivré par un établissement de formation certifiant le niveau Advanced ou équivalent du candidat dans l'une des langues étrangères requises.

Déroulement du concours

Epreuves Ecrites	Durée	Coefficient
Une dissertation sur un sujet d'ordre général	02h00	2
Un questionnaire sur les connaissances techniques	01h30	3
Une épreuve de traduction	01h30	2

Pour les candidats ayant réussis les épreuves écrites :

Epreuves Orales	Durée	Coefficient
Des entretiens oraux et tests de personnalité et de profil.	30 min	7

Important :

- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours sont publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma.
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.
- Les candidats retenus à la fin du processus de recrutement doivent fournir les originaux de leurs diplômes. Les attestations de réussite ne seront pas suffisantes pour valider le dossier.
- L'affectation des candidats aux services éditoriaux s'effectuera sur la base des conclusions de la commission de recrutement.

 Le Secrétaire Général

Rachid BOUMHIL